

**SANCHEY**  
Place de l'An 2000

## VIDE-GRENIERS

**..DIMANCHE 07 AVRIL 2019..**



EXEMPLAIRE A GARDER

**Le plus important vide-greniers de début de saison dans les Vosges**

### Participation :

- Ouvert à tous les particuliers (*de et hors de la commune*).
- Arrivée Place de l'An 2000 entre 5h00 et 7h30.

### Tarif :

- 2 € le mètre linéaire.

### Conditions générales :

- La vente n'est autorisée que sur les emplacements réservés à cet effet.
- Les exposants s'engagent à ne pas dépasser les emplacements qui leur sont réservés et délimités au sol.
- La vente de boissons, de sandwiches et autres nourritures est réservée uniquement à l'organisateur.
- L'organisateur rappelle que chaque exposant est responsable, vis-à-vis du public et des autorités de l'origine des marchandises présentées sur son stand.
- Un seul véhicule peut rester stationné proche de l'emplacement (emplacement réservé supérieur à 4 m mètres linéaire).
- L'inscription est effective à la réception de tous les documents.

### **Pour tous renseignements et réservations :**

**Amicale école Chaumousey-Sanchez**

**06 95 75 04 53**

***videgrenier.sanchez.amicale@gmail.com***

## BUVETTE ET REPAS SUR PLACE

**Date limite d'inscription 29 mars 2019**

Autorisation municipale 1-2019

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

**SANCHEY**  
Place de l'An 2000

## VIDE-GRENIERS

**DIMANCHE 07 AVRIL 2019**

**INSCRIPTION A RENVoyer**

**Amicale Ecole Chaumousey-Sanchez**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Tél. : .....

Adresse mail : .....

Nombre de mètres linéaires réservé : ..... \* 2 €/m = ..... €

Véhicule utilisé : N° d'immatriculation : .....

Voiture  Remorque  Utilitaire  Camionnette

A retourner impérativement avec cette inscription :

- Photocopie d'une pièce d'identité (recto-verso).
- Paiement.

Chèque libellé à l'ordre de l'Amicale de l'Ecole de Chaumousey – Sanchezy  
Adresse : Chrystel PROST - 600 rue d'Epinal - 88390 CHAUMOUSEY

1. Je dégage entièrement la responsabilité de l'organisateur en cas de conflit entre un acheteur et moi-même pour ce qui concerne la marchandise exposée et vendue sous ma responsabilité.
2. Je m'engage à ne pas encombrer la voie publique afin de laisser libre accès aux secours éventuels.
3. Je déclare que les objets exposés sont réellement ma propriété, qu'ils n'ont pas été récemment achetés dans le but d'être revendus dans les vide greniers.
4. Je déclare sur l'honneur, de prendre l'engagement de participer à 2 vide-greniers maximum au cours de l'année 2019.

Fait à : ..... le : .....

Signature : .....